

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs Chaque annonce répétée... Moitié prix (Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces). Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 9520790 630/81
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f.		
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	Etranger : France, Zaïre R.C.A. Gabon, Maroc. Algérie, Tunisie. -		20.000f. 40.000f		
	Etranger : Autres Pays		23.000f 46.000f		
	Prix du numéro Année courante 600 f		Année ant. 700f.		
	Par la poste : Majoration de 130 f par		numéro		
	Journal légalisé 900 f		Par la poste -		

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRET ET ARRETE

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

2025	
14 janvier.....	Décret n° 2025-89 modifiant le décret n° 2022-1576 du 1 ^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat 249
14 janvier.....	Arrêté ministériel n° 000584 modifiant l'arrêté n° 037029 du 07 décembre 2022 fixant les lignes budgétaires de recettes, de dépenses et les catégories de dépenses budgétaires 267

PARTIE NON OFFICIELLE

Annonces.....	289
---------------	-----

PARTIE OFFICIELLE

DECRET ET ARRETE

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

Décret n° 2025-89 du 14 janvier 2025 modifiant le décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat

RAPPORT DE PRESENTATION

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a adopté, le 24 juin 2022, la décision n° 02/2022/CM/UEMOA portant définition et détermination du contenu de l'agrégat masse salariale dans les Etats membres de l'Union.

Celle-ci vise à faciliter l'application harmonieuse de la Directive n° 10/2009/CM/UEMOA du 26 juin 2009 portant Tableau des Opérations financières de l'Etat (TOFE) et l'exercice de la surveillance multilatérale qui avait amené l'Institution communautaire à réaliser en juin 2011, une étude sur la définition du concept et du contenu de la masse salariale au sein de ses Etats membres. Cette étude accorde une attention particulière au contenu de la masse salariale utilisée dans le calcul du critère « masse salariale rapportée aux recettes fiscales » qui ne doit pas dépasser 35%.

En effet, la masse salariale de l'Etat du Sénégal, ordonnancée par la Direction de la Solde, n'étant pas totalement conforme à la définition de la décision n° 02/2022/CM/UEMOA, au regard des rubriques identifiées aux fins d'un reclassement approprié, une feuille de route établie et mise en œuvre par les parties prenantes (DGB et DGCPT) a permis d'identifier les modifications à apporter dans l'annexe du décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat.

C'est ainsi qu'il est proposé, au sein de l'article 66 « charges de personnel », la suppression des paragraphes « 666 - Prestations familiales » et « 667 - Prises en charge médicales » correspondant respectivement à des transferts aux ménages et à des achats de services par l'Etat payés directement à des fournisseurs de prestations de services au profit d'un agent de l'Etat.

Les lignes budgétaires du paragraphe 666 seront ainsi reclassées dans l'article 64 « Transferts », paragraphe 645 « Transferts aux ménages ». Dans l'article 62 « autres services », un nouveau paragraphe codifié 625 « prises en charge médicales » est créé pour accueillir les lignes budgétaires initialement rattachées.

Le tableau 6 « classification économique des dépenses », annexe du décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat, devra faire ainsi l'objet d'une modification.

Il est également proposé de profiter de cet exercice, pour mettre à jour :

- le tableau 2 « codification des types et catégories de services » en ajoutant dans les administrations à l'étranger, le code catégorie de service 68 ainsi libellé « Paeries du Sénégal à l'étranger », une création de la Direction générale de la Comptabilité publique et Trésor (DGCPT) ;

- le tableau 4 « codification de la localisation géographique des services à l'étranger », pour intégrer dans la zone Afrique, les pays : le Rwanda, codifié « 0129 », la République démocratique du Congo, codifiée « 0128 », dans la zone Europe, le Vatican, codifié « 212 », les Pays-bas, codifiés « 0213 » et dans la zone Asie, les Emirats arabes unies, codifiés « 0419 ».

Telle est l'économie du présent projet de décret.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la Décision n° 02/2022/CM/UEMOA portant définition et détermination du contenu de l'agrégat masse salariale dans les Etats membres de l'UEMOA du 24 juin 2022 ;

VU la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances abrogeant et remplaçant la loi organique n° 2011-15 du 08 juillet 2011 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2016-34 du 23 décembre 2016 ;

VU la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de Transparence dans la gestion des Finances publiques ;

VU le décret n° 2017-1488 du 10 août 2017 portant création des Paeries du Sénégal à l'étranger ;

VU le décret n° 2020-978 du 23 avril 2020 portant Règlement général sur la Comptabilité publique ;

VU le décret n° 2020-1020 du 06 mai 2020 relatif à la gestion budgétaire de l'Etat, modifié par le décret n° 2024-1993 du 17 septembre 2024 ;

VU le décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant Nomenclature budgétaire de l'Etat ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2024-940 du 05 avril 2024 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, la Primature et les ministères ;

VU le décret n° 2024-948 du 08 avril 2024 relatif aux attributions du Ministre des Finances et du Budget ;

VU le décret n° 2024-3326 du 02 décembre 2024 mettant fin aux fonctions de ministres et fixant la composition du Gouvernement ;

SUR le Rapport du Ministre des Finances et du Budget,

DECRETE :

Article premier. - Les alinéas 9 de l'article 6, 4 de l'article 8, 2 de l'article 15 et 7 de l'article 16, relatifs aux tableaux 1 à 6 de l'annexe du décret n° 2022-1576 du 1^{er} septembre 2022 portant nomenclature budgétaire de l'Etat sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

« Article 6 alinéa 9. - Le tableau 1 - classification des recettes de l'annexe du décret susvisé est abrogé et remplacé par le tableau 1 - classification des recettes de l'annexe qui fait partie intégrante du présent décret. » ;

« Article 8 alinéa 4. - Les tableaux 2, 3 et 4 - classification administrative de l'annexe du décret susvisé sont abrogés et remplacés par le tableau 2, 3 et 4 - classification administrative de l'annexe qui fait partie intégrante du présent décret. » ;

« Article 15 alinéa 2. - Le tableau 5 - classification fonctionnelle des dépenses de l'annexe du décret susvisé est abrogé et remplacé par le tableau 5 - classification fonctionnelle des dépenses de l'annexe qui fait partie intégrante du présent décret. » ;

« Article 16 alinéa 7. - Le tableau 6 - classification économique des dépenses de l'annexe du décret susvisé est abrogé et remplacé par le tableau 6 - classification économique des dépenses de l'annexe qui fait partie intégrante du présent décret. ».

La présentation détaillée des classifications rappelées, aux articles 6, 8, 15 et 16 figure dans les tableaux 1 à 6 de l'annexe qui fait partie intégrante du présent décret.

Art. 2. - Les dispositions du présent décret sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 au titre de la préparation du projet de loi de finances initiale de 2026.

Art. 3. - Le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Conseil constitutionnel, le Président de la Cour suprême, le Premier Président de la Cour des Comptes, les Présidents des Cours et Tribunaux, le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, le Ministre des Forces armées, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, le Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, le Ministre de la Formation professionnelle, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, le Ministre des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, le Ministre de la Famille et des Solidarités, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions, le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires, le Ministre de l'Éducation nationale, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme du Service public, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage, le Ministre de la Microfinance et de l'Economie sociale et solidaire et le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 14 janvier 2025.

Par Le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

ANNEXE : LES CLASSIFICATIONS DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE DE L'ETAT

Tableau 1 : Classification des recettes

Code Article	Libellé article	Code paragraphe	Libellé paragraphe
26	REMBOURSEMENTS CAUTIONNEMENT, AVALS ET GARANTIES		
		263	Remboursements cautionnement
		264	Remboursements avals et garanties
27	REMBOURSEMENTS PRETS ET AVANCES		
		271	Remboursements avances aux administrations publiques
		272	Remboursements prêts aux administrations publiques
		273	Remboursements prêts aux entreprises publiques non financières
		274	Remboursements prêts aux institutions financières
		275	Remboursements autres prêts intérieurs
		276	Remboursements prêts à l'étranger
		277	Remboursements emprunts rétrocédés
		278	Remboursements avances et prêts aux particuliers
		279	Remboursements autres prêts et avances
70	VENTE DE BIENS ET PRESTATIONS DE SERVICES		
		701	Ventes de marchandises
		702	Ventes de produits finis
		703	Ventes de prestations de services
		704	Ventes de produits résiduels et de produits intermédiaires
71	RECETTES FISCALES		
		711	Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital
		712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations
		713	Impôts sur le patrimoine
		714	Autres impôts directs
		715	Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services
		716	Droits d'enregistrement et taxes assimilées
		717	Droits et taxes à l'importation
		718	Droits et taxes à l'exportation
		719	Autres recettes fiscales
72	RECETTES NON FISCALES		
		721	Revenus de l'entreprise et du domaine
		722	Droits et frais administratifs
		723	Amendes et condamnations pécuniaires
		725	Cotisations sociales
		729	Autres recettes non fiscales
73	TRANSFERTS RECUS D'AUTRES BUDGETS		
		731	Transferts reçus du budget général
74	DONS ET LEGS		
		741	Dons Programmes et legs
		742	Dons projets
		743	Fonds de concours
		749	Autres dons et legs
75	RECETTES EXCEPTIONNELLES		
		751	Remises et annulations de dette
		752	Recettes donnant lieu à rétablissement de crédits
		753	Recettes sur appel en garantie
		759	Autres recettes exceptionnelles
77	PRODUITS FINANCIERS		
		771	Intérêts des prêts et avances
		772	Intérêts sur les dépôts à terme
		773	Dividendes
		774	Revenus des titres de placements
		775	Commissions à caractères financiers
		776	Gains de change
		779	Autres produits financiers

Tableau 2 : Codification des types et catégories de services

Code type de service	Libellé type de service	Code type d'unité administrative	Libellé type d'unité administrative	Code catégorie de service	Libellé catégorie de service
1	Centralisé				
		1	Cabinets et services rattachés		
				11	Cabinets des pouvoirs publics et ministères
				12	Secrétariats généraux
				15	Commissions Conseil et Comités
				16	Directions autonomes
				17	Services cellules rattachés
				18	Résidences et palais
				19	Autres structures rattachées
		2	Administrations centrales		
				21	Directions générales
				22	Directions centrales
				23	Services centraux
				29	Autres structures centrales
2	Déconcentré				
		3	Administrations déconcentrées		
				31	Gouvernances
				32	Préfectures
				33	Sous-préfectures
				34	Directions régionales techniques
				35	Directions départementales techniques
				36	Services techniques régionaux
				37	Services techniques départementaux
				38	Services locaux
				39	Autres services déconcentrés
		5	Administrations territoriales		
				51	Départements
				52	Communes
				53	Etablissements publics locaux
				54	Agences régionales de développement
				59	Autres services décentralisés
		6	Administrations à l'étranger		
				61	Ambassades
				62	Consulats généraux
				63	Consulats
				64	Attaches militaires
				65	Bureaux économiques
				66	Bureaux touristiques
				67	Bureaux consulaires
				68	Paeries du Sénégal à l'étranger
				69	Autres représentations diplomatiques
3	Autonome				
		4	Administrations autonomes décentralisées		
				41	Etablissements publics administratifs
				42	Etablissements publics industriels et commerciaux

Code type de service	Libellé type de service	Code type d'unité administrative	Libellé type d'unité administrative	Code catégorie de service	Libellé catégorie de service
				43	Etablissements publics de santé
				44	Etablissements publics professionnels
				45	Sociétés nationales
				46	Agences
				47	Chambres de commerce
				48	Chambres de métiers
				49	Autres structures autonomes décentralisées
		7	Comptes spéciaux du Trésor		
				71	Comptes d'affectation spéciale
				72	Comptes de commerce
				73	Comptes prêts
				74	Comptes d'avances
				75	Comptes de garantie et d'aval
		8	Institutions financières		
				81	Fonds d'intervention
				89	Autres institutions financières
		9	Projets d'investissements publics		
				91	Projets à l'étranger
				92	Projets intégrés
				93	Projets d'appui institutionnel
				94	Projets d'étude recherche
				95	Lignes de financement
				96	Projets construction réhabilitation infrastructures et aménagement
				97	Projets d'équipement
				98	Projets de promotion
				99	Autres projets publics

Code région	Libellé région	Code Préfecture	Libellé Préfecture	Code sous-préfecture	Libellé sous-préfecture
01	DAKAR				
		011	DAKAR		
				0111	DAKAR PLATEAU
				0112	GRAND DAKAR
				0113	ALMADIES
				0114	PARCELLES ASSAINIES
		012	PIKINE		
				0121	NIAYES
				0122	PIKINE DAGOUDANE
				0123	THIAROYE
		013	RUFISQUE		
				0131	RUFISQUE EST
				0132	SANGALKAM
				0133	DIAMNIADIO
		014	GUEDEAWAYE		
				0141	WAKHINANE NIMZATT
				0142	SAM NOTAIRE
		015	KEUR MASSAR		
				0151	MALIKA
				0152	YEUMBEUL
				0153	JAXAAY
02	ZIGUINCHOR				
		021	BIGNONA		
				0211	SINDIAN
				0212	TENDOUCK
				0213	TENGHORY
				0214	KATABA I
		022	OUSSOUYE		
				0221	KABROUSSE
				0222	LOUDIA OUOLOF
		023	ZIGUINCHOR		
				0231	NIAGUIS
				0232	NYASSIA
03	DIOURBEL				
		031	BAMBEY		
				0311	BABA GARAGE
				0312	LAMBAYE
				0313	NGOYE
		032	DIOURBEL		
				0321	NDINDY
				0322	NDOULO
		033	M'BACKE		
				0331	KAEL
				0332	NDAME
				0333	TAIF
04	SAINT-LOUIS				
		041	DAGANA		
				0411	MBANE
				0412	NDIAYE
		042	PODOR		
				0421	CAS-CAS
				0422	SALDE
				0423	THILLE BOUBACAR
				0424	GAMADJI SARE

Code région	Libellé région	Code Préfecture	Libellé Préfecture	Code sous-préfecture	Libellé sous-préfecture
		043	SAINT LOUIS		
				0431	RAO
05	TAMBACOUNDA				
		051	BAKEL		
				0511	KENIEBA
				0512	BELE
				0513	MOUDERY
		052	TAMBACOUNDA		
				0521	KOUSSANAR
				0522	MAKACOULIBANTANG
				0523	MISSIRAH
		053	GOUDIRY		
				0531	BALA
				0532	BOYNGUEL BAMBA
				0533	DIANKE MAKHA
				0534	KOULOR
		054	KOUPENTOUM		
				0541	BAMBA THIALENE
				0542	KOUTHIBA WOLOF
06	KAOLACK				
		061	KAOLACK		
				0611	NDIEDIENG
				0612	KOUMBAL
				0613	NGOTHIE
		062	NIORO		
				0621	MEDINA-SABAKH
				0622	PAOSKOTO
				0623	WACK-NGOUNA
		063	GUINGUINEO		
				0631	MBADAKHOUNE
				0632	NGUELOU
07	THIES				
		071	M'BOUR		
				0711	FISSEL
				0712	SESSENE
				0713	SINDIA
		072	THIES		
				0721	NOTTO
				0722	THIES NORD
				0723	THIENABA
				0724	THIES SUD
				0725	KEUR MOUSSA
		073	TIVAOUANE		
				0731	MEOUANE
				0732	MERINA-DAKHAR
				0733	NIAKHENE
				0734	PAMBAL
08	LOUGA				
		081	KEBEMER		
				0811	DAROU MOUSTY
				0812	NDANDE
				0813	SAGATTA GUETH
		082	LINGUERE		
				0821	BARKEDJI
				0822	DODJI
				0823	YANG YANG

Code région	Libellé région	Code Préfecture	Libellé Préfecture	Code sous-préfecture	Libellé sous-préfecture
		083	LOUGA	0824	SAGATTA DJOLOF
				0831	COKI
				0832	KEUR MOMAR SARR
				0833	MBEDIENE
				0834	SAKAL
09	FATICK				
		091	FATICK	0911	NDIOB
				0912	FIMELA
				0913	NIAKHAR
				0914	TATTAGUINE
		092	FOUNDIOUGNE	0921	DJILOR
				0922	NIODIOR
				0923	TOUBACOUTA
				0931	COLOBANE
		093	GOSSAS	0932	OUADIOUR
10	KOLDA				
		101	KOLDA	1011	DIOULACOLON
				1012	MAMPATIM
				1013	SARE BIDJI
		102	VELINGARA	1021	BONCONTO
				1022	PAKOUR
				1023	SARE COLY SALLE
		103	MEDINA YORO FOULAH	1031	FAFACOUROU
				1032	NDORNA
				1033	NIAMING
11	MATAM				
		111	MATAM	1111	AGNAM-CIVOL
				1112	OGO
		112	KANEL	1121	ORKADIÈRE
				1122	OURO SIDY
		113	RANEROU	1131	VELINGARA
12	KAFFRINE				
		121	KAFFRINE	1211	GNIBY
				1212	KATAKEL
		122	BIRKELANE	1221	KEUR M'BOUKI
				1222	MABO
		123	KOUNGHEUL	1231	IDA MOURIDE
				1232	LOUR ESCALE
				1233	MISSIRAH WADENE
		124	MALEM HODDAR	1241	DAROU MINAM II
				1242	SAGNA

Code région	Libellé région	Code Préfecture	Libellé Préfecture	Code sous-préfecture	Libellé sous-préfecture
13	KEDOUGOU				
		131	KEDOUGOU		
				1311	BANDAFASSI
				1312	FONGOLEMBI
		132	SALEMATA		
				1321	DAKATELI
				1322	DAR SALAM
		133	SARAYA		
				1331	BEMBOU
				1332	SABODOLA
14	SEDHIOU				
		141	SEDHIOU		
				1411	DIENDE
				1412	DJIBABOUYA
				1413	DJIREDDJI
		142	BOUNKILING		
				1421	BOGHAL
				1422	BONA
				1423	DIAROUME
		143	GOUDOMP		
				1431	DJIBANAR
				1432	KARANTABA
				1433	SIMBANDI BRASSOU

Code zone	zone	Code pays	Pays
01	Afrique		
		0101	Afrique du Sud
		0102	Algérie
		0103	Angola
		0104	Burkina Faso
		0105	Cameroun
		0106	Cap Vert
		0107	Côte d'Ivoire
		0108	Egypte
		0109	Ethiopie
		0110	Gabon
		0111	Gambie
		0112	Guinée Bissau
		0113	Libye
		0114	Madagascar
		0115	Mali
		0116	Maroc
		0117	Mauritanie
		0118	Nigeria
		0119	République de Guinée
		0120	Togo
		0121	Tunisie
		0122	Zambie
		0123	Ghana
		0124	Guinée équatoriale
		0125	Kenya
		0126	Congo
		0127	Niger
		0128	République Démocratique du Congo
		0129	Rwanda
02	Europe		
		0201	Allemagne
		0202	Belgique
		0203	Espagne
		0204	France
		0205	Grande Bretagne
		0206	Italie
		0207	Portugal
		0208	Russie
		0209	Suède
		0210	Suisse
		0211	Pologne
		0212	Vatican
		1213	Pays-Bas
03	Amérique		
		0301	Brésil
		0302	Canada
		0303	Etats unis d'Amérique
		0304	Cuba

Code zone	Zone	Code pays	Pays
04	Asie		
		0401	Arabie Saoudite
		0402	Bahreïn
		0403	Chine Taïwan
		0404	Inde
		0405	Iran
		0406	Japon
		0407	Koweït
		0408	Oman
		0409	Pakistan
		0410	Qatar
		0411	Liban
		0412	Thaïlande
		0413	Corée du Sud
		0414	Turquie
		0415	Singapour
		0416	République populaire de Chine
		0417	Malaisie
		0419	Emirats Arabes Unis
05	Océanie		
		0501	Australie
		0502	Nouvelle-Zélande
		0503	Jamaïque

CODE DIVISION	LIBELLE DIVISION	CODE GROUPE	LIBELLE GROUPE	CODE CLASSE	LIBELLE CLASSE
01	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES				
	011	FONCTIONNEMENT DES ORGANES EXECUTIFS ET LEGISLATIFS, AFFAIRES FINANCIERES			
		0111	Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs (SC)		
		0112	Affaires financières et fiscales (SC)		
		0113	Affaires étrangères		
	012	AIDE ÉCONOMIQUE EXTERIEURE			
		0121	Aide économique aux pays en développement ou en transition (SC)		
		0122	Aide économique par l'intermédiaire d'organisations internationales (SC)		
	013	SERVICES GENERAUX			
		0131	Services généraux de personnel (SC)		
		0132	Services généraux de planification et de statistique (SC)		
		0133	Autres services généraux (SC)		
	014	RECHERCHE FONDAMENTALE			
		0140	Recherche fondamentale (SC)		
	015	R-D CONCERNANT DES SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
		0150	R-D concernant les services généraux des administrations publiques (SC)		
	016	SERVICES GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES N.C.A			
		0160	Services généraux publics N.C.A (SC)		
	017	OPÉRATIONS CONCERNANT LA DETTE PUBLIQUE			
		0170	Opérations concernant la dette publique (SC)		
	018	TRANSFERTS DE CARACTÈRES GÉNÉRAL ENTRE ADMINISTRATIONS PUBLIQUES			
		0180	Transferts de caractère général entre administrations publiques (SC)		
02	DEFENSE				
	021	DÉFENCE MILITAIRE			
		0210	Défense militaire (SC)		
	022	DÉFENCE CIVILE			
		0220	Défense civile (SC)		
	023	AIDE MILITAIRE A DES PAYS ETRANGERS			
		0230	Aide militaire à des pays étrangers (SC)		
	024	R-D CONCERNANT LA DÉFENSE			
		0240	R-D concernant la défense (SC)		
	025	DÉFENSE N.C.A			
		0250	Défense N.C.A (SC)		
03	ORDRE ET SECURITE PUBLICS				
	031	SERVICES DE POLICE			
		0310	Services de police (SC)		
	032	SERVICE DE PROTECTION CIVILE			
		0320	Service de protection civile (SC)		
	033	TRIBUNAUX			
		0330	Tribunaux (SC)		
	034	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE			
		0340	Administration pénitentiaire (SC)		
	035	R-D CONCERNANT L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ PUBLICS			
		0350	R-D concernant l'ordre et la sécurité publics (SC)		
	036	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS N.C.A			

CODE DIVISION	LIBELLE DIVISION	CODE GROUPE	LIBELLE GROUPE	CODE CLASSE	LIBELLE CLASSE
04	AFFAIRES ÉCONOMIQUES				
		041	TUTELLE DE L'ÉCONOMIE GÉNÉRALE, DES ÉCHANGES ET DE L'EMPLOI		
				0411	Tutelle de l'économie générale et des échanges (SC)
				0412	Affaires générales concernant l'emploi (SC)
		042	AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE ET CHASSE		
				0421	Agriculture (SC)
				0422	Sylviculture (SC)
				0423	Pêche et chasse (SC)
		043	COMBUSTIBLES ET ENERGIE		
				0431	Charbon et autres combustibles minéraux solides (SC)
				0432	Pétrole et gaz naturel (SC)
				0433	Combustible nucléaire (SC)
				0434	Autres combustibles (SC)
				0435	Électricité (SC)
				0436	Énergie non électrique (SC)
		044	INDUSTRIES EXTRACTIVES ET MANUFACTURIÈRES, CONSTRUCTION		
				0441	Extraction de ressources minérales autres que les combustibles minéraux (SC)
				0442	Industries manufacturières (SC)
				0443	Construction (SC)
		045	TRANSPORTS		
				0451	Transports routiers (SC)
				0452	Transports par voie d'eau (SC)
				0453	Transports par voie ferrée (SC)
				0454	Transports aériens (SC)
				0455	Pipelines et systèmes de transports divers (SC)
		046	COMMUNICATIONS		
				0460	Communication (SC)
		047	AUTRES BRANCHES D'ACTIVITÉ		
				0471	Distribution, entrepôts et magasins (SC)
				0472	Hôtellerie et restauration (SC)
				0473	Tourisme (SC)
				0474	Projets de développement polyvalents (SC)
				0475	Artisanat
		048	R-D CONCERNANT LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES		
				0481	R-D concernant la tutelle de l'économie générale, des échanges et de l'emploi
				0482	R-D concernant l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse (SC)
				0483	R-D concernant les combustibles et l'énergie (SC)
				0484	R-D concernant les industries extractives et manufacturières et la construction
				0485	R-D concernant les transports (SC)
				0486	R-D concernant les communications (SC)
				0487	R-D concernant d'autres branches d'activité (SC)
		049	AFFAIRES ÉCONOMIQUES N.C.A		
				0490	Affaires économiques N.C.A (SC)
05	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
		051	GESTION DES DÉCHETS		
				0510	Gestion des déchets (SC)
		052	GESTION DES EAUX USÉES		

CODE DIVISION	LIBELLE DIVISION	CODE GROUPE	LIBELLE GROUPE	CODE CLASSE	LIBELLE CLASSE
				0520	Gestion des eaux usées (SC)
		053	LUTTE CONTRE LA POLLUTION		
				0530	Lutte contre la pollution (SC)
		054	PRÉSERVATION DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET PROTECTION DE LA NATURE		
				0540	Préservation de la diversité biologique et protection de la nature
		055	R-D DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT		
				0550	R-D dans le domaine de la protection de l'environnement (SC)
		056	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT N.C.A		
				0560	Protection de l'environnement N.C.A (SC)
06	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS				
		061	LOGEMENT		
				0610	Logement (SC)
		062	ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS		
				0620	Équipements collectifs (SC)
		063	ALIMENTATION EN EAU		
				0630	Alimentation en eau (SC)
		064	ÉCLAIRAGE PUBLIC		
				0640	Éclairage public (SC)
		065	R-D DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS		
				0650	R-D dans le domaine du logement et des équipements collectifs (SC)
		066	LOGEMENT ET ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS N.C.A		
				0660	Logement et équipements collectifs N.C.A (SC)
07	SANTÉ				
		071	PRODUITS, APPAREILS ET MATÉRIELS MÉDICAUX		
				0711	Produits pharmaceutiques (SI)
				0712	Produits médicaux divers (SI)
				0713	Appareils et matériel thérapeutiques (SI)
		072	SERVICES AMBULATOIRES		
				0721	Services de médecine générale (SI)
				0722	Services de médecine spécialisée (SI)
				0723	Services dentaires (SI)
				0724	Services paramédicaux (SI)
		073	SERVICES HOSPITALIERS		
				0731	Services hospitaliers généraux (SI)
				0732	Services hospitaliers spécialisés (SI)
				0733	Services des dispensaires et des maternités (SI)
				0734	Services des maisons de repos et des maisons de santé (SI)
		074	SERVICES DE SANTÉ PUBLIQUE		
				0740	Services de santé publique (SI)
		075	R-D DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ		
				0750	R-D dans le domaine de la santé (SC)
		076	SANTÉ N.C.A		
				0760	Santé N.C.A (SC)
08	LOISIRS, CULTURE ET CULTÉ				
		081	SERVICES RÉCRÉATIFS ET SPORTIFS		
				0810	Services récréatifs et sportifs (SI)
		082	SERVICES CULTURELS		
				0820	Services culturels (SI)

CODE DIVISION	LIBELLE DIVISION	CODE GROUPE	LIBELLE GROUPE	CODE CLASSE	LIBELLE CLASSE
		083	SERVICES DE RADIODIFFUSION, DE TÉLÉVISION ET D'ÉDITION		
				0830	Services de radiodiffusion, de télévision et d'édition (SC)
		084	CULTE ET AUTRES SERVICES COMMUNAUTAIRES		
				0840	Culte et autres services communautaires (SC)
		085	R-D DANS LE DOMAINE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DU CULTE		
				0850	R-D dans le domaine des loisirs, de la culture et du culte (SC)
		086	LOISIRS, CULTURE ET CULTE N.C.A		
				0860	Loisirs, culture et culte N.C.A (SC)
09 ENSEIGNEMENT					
		091	ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET PRIMAIRE		
				0911	Enseignement préélémentaire (SI)
				0912	Enseignement primaire (SI)
		092	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		
				0921	Premier cycle de l'enseignement secondaire (SI)
				0922	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire (SI)
		093	ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE NON SUPÉRIEUR		
				0930	Enseignement postsecondaire non supérieur (SI)
		094	ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
				0941	Enseignement supérieur non doctoral (SI)
				0942	Enseignement supérieur doctoral (SI)
		095	ENSEIGNEMENT NON DEFINI PAR NIVEAU		
				0950	Enseignement non défini par niveau (SI)
		096	SERVICES ANNEXES À L'ENSEIGNEMENT		
				0960	Services annexes à l'enseignement (SI)
		097	R-D DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT		
				0970	R-D dans le domaine de l'enseignement (SC)
		098	ENSEIGNEMENT N.C.A		
				0980	Enseignement N.C.A (SC)
10	PROTECTION SOCIALE				
		101	MALADIE ET INVALIDITÉ		
				1011	Maladie (SI)
				1012	Invalidité (SI)
		102	VIEILLESSE		
				1020	Vieillesse
		103	SURVIVANTS		
				1030	Survivants (SI)
		104	FAMILLE ET ENFANTS		
				1040	Famille et enfants (SI)
		105	CHÔMAGE		
				1050	Chômage (SI)
		106	LOGEMENT		
				1060	Logement (SI)
		107	EXCLUSION SOCIALE N.C.A		
				1070	Exclusion sociale N.C.A (SI)
		108	R-D DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE		
				1080	R-D dans le domaine de la protection sociale (SC)
		109	PROTECTION SOCIALE N.C.A		
				1090	Protection sociale N.C.A (SC)

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	211		Frais de recherche et de développement
	212		Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur
	213		Conceptions de systèmes d'information
	214		Droit d'exploitation de valeurs incorporelles
	215		Recherches pour valorisation de ressources humaines
	219		Autres droits et valeurs incorporels
22	SOLS ET SOUS-SOLS (Acquisitions et aménagements)		
	221		Terrain
	222		Sous-sols, gisements et carrières
	223		Plantations et forêts
	224		Plans d'eau
	229		Autres sols et sous-sols
23	IMMEUBLES et OUVRAGES (Acquisitions, Constructions, Grosses réparations)		
	231		Bâtiments administratifs à usage de bureau
	232		Bâtiments administratifs à usage de logement
	233		Bâtiments administratifs à usage technique
	234		Ouvrages
	235		Infrastructures
	236		Réseaux informatiques
	239		Autres immeubles
24	MATERIEL ET MOBILIER (Acquisitions, grosses réparations)		
	241		Mobilier et matériel
	242		Matériel informatique et de communication
	243		Matériel de transport de service et de fonction
	244		Matériel et outillage techniques
	245		Matériel de transport en commun et de marchandises
	246		Collections-œuvres d'art
	247		Stocks stratégiques ou d'urgence
	248		Immobilisations animales et agricoles
	249		Autres matériels et mobiliers
25	EQUIPEMENTS DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE (FDS)		
	251		Equipements Bâtiments FDS
	252		Ouvrages et infrastructures FDS
	253		Mobiliers, matériels et équipements FDS
	259		Autres équipements forces défense et sécurité
26	PRISES DE PARTICIPATIONS, CAUTIONNEMENTS, AVALS ET GARANTIES		
	261		Prises de participation à l'intérieur
	262		Prises de participation à l'extérieur
	263		Cautionnements
	264		Avals et garanties
27	PRETS ET AVANCES		
	271		Avances aux administrations publiques
	272		Prêts aux administrations publiques
	273		Prêts aux entreprises publiques non financières
	274		Prêts aux institutions financières
	275		Autres prêts intérieurs
	276		Prêts à l'étranger
	277		Emprunts rétrocédés
	278		Avances et Prêts aux particuliers
	279		Autres prêts et avances
60	ACHATS DE BIENS		
	601		Matériels et fournitures
	602		Matières
	605		Eau et Sources d'énergie
	606		Petits Matériels de communication

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe
		607	Matériel et fournitures spécifiques
		609	Autres achats de biens
61	ACQUISITIONS DE SERVICES		
		611	Frais de transport et de mission
		612	Loyer et charges locatives
		614	Entretien et maintenance
		615	Assurances
		617	Frais de relations publiques
		618	Dépenses de communication
62	AUTRES SERVICES		
		621	Frais bancaires
		622	Prestation de services
		623	Frais de formation du personnel
		624	Redevances
		625	Prises en charge médicales
		629	Autres frais de services
63	SUBVENTIONS		
		632	Subventions aux entreprises publiques
		633	Subventions aux entreprises privées
		634	Subventions aux institutions financières
		639	Autres subventions
64	TRANSFERTS		
		641	Transferts courants aux établissements publics nationaux
		642	Transferts courants aux collectivités territoriales et institutions consulaires
		644	Transferts courants aux institutions à but non lucratif
		645	Transferts aux ménages
		646	Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales
		647	Transferts à d'autres budgets
		648	Transferts en capital
		649	Autres transferts courants
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
		651	Annulation de produits constatés au cours des années antérieures
		652	Condammations et transactions
		659	Autres charges exceptionnelles
66	CHARGES DE PERSONNEL		
		661	Traitements et salaires
		662	Primes
		663	Indemnités
		664	Rémunération versée au personnel non national
		665	Cotisations sociales
		668	Contractuels
		669	Autres charges de personnel
67	INTERETS ET FRAIS FINANCIERS		
		671	Intérêts et frais financiers sur la dette
		672	Pertes sur cessions de titres de placement
		676	Pertes de changes
		679	Autres intérêts et frais financiers
69	PROVISIONS ET IMPREVUS		
		697	Dépenses imprévues de fonctionnement
		698	Dépenses imprévues d'investissement

Arrêté ministériel n° 000584 du 14 janvier 2025 modifiant l'arrêté n° 037029 du 07 décembre 2022 fixant les lignes budgétaires de recettes, de dépenses et les catégories de dépenses budgétaires

Article premier. - Les alinéas 7 de l'article 2, 2 de l'article 3 et 8 de l'article 4, relatifs aux tableaux 1 à 3 de l'annexe de l'arrêté n° 037029 du 07 décembre 2022 fixant les lignes budgétaires de recettes, de dépenses et les catégories de dépenses budgétaires sont supprimés et remplacés par les dispositions suivantes :

« Article 2 alinéa 7.- La présentation détaillée de la classification des recettes par article, par paragraphe, les lignes budgétaires et ses subdivisions figure dans le **tableau 1 : lignes budgétaires de recettes** de l'annexe qui fait partie intégrante du présent arrêté. » ;

« Article 3 alinéa 2.- La présentation détaillée de la classification économique des dépenses par article, par paragraphe, les lignes budgétaires figure dans le **tableau 2 : lignes budgétaires de dépenses** de l'annexe qui fait partie intégrante du présent arrêté. » ;

« Article 4 alinéa 8.- Le **tableau 3 : catégories de dépenses budgétaires** de l'annexe qui fait partie intégrante du présent arrêté fixe, pour chaque paragraphe, la catégorie de dépense à laquelle il se rattache. ».

Art. 2.- Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 au titre de la préparation du projet de loi de finance initiale de 2026.

Art. 3. - Le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Conseil constitutionnel, le Président de la Cour suprême, le Premier Président de la Cour des Comptes, les Présidents des Cours et Tribunaux, le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, le Ministre de l'Intégration africaine et des Affaires étrangères, le Ministre des Forces armées, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le Ministre de l'Énergie, du Pétrole et des Mines, le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération, le Ministre des Finances et du Budget, le Ministre des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens, le Ministre de l'Environnement et de la Transition écologique, le Ministre de la Formation professionnelle, le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, le Ministre de la Communication, des Télécommunications et du Numérique, le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, le Ministre des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, le Ministre de la Famille et des Solidarités, le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Relations avec les Institutions, le Ministre de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires, le Ministre de l'Éducation nationale, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme du Service public, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Élevage, le Ministre de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire et le Ministre du Tourisme et de l'Artisanat sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République du Sénégal.

ANNEXE

Tableau 1 : Lignes budgétaires de recettes

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
26	REMBOURSEMENTS CAUTIONNEMENT AVALS ET GARANTIES										
		263	Remboursements cautionnement								
				2631	Remboursements cautionnement						
		264	Remboursement d'appels en garantie								
				2641	Remboursement d'appels en garantie						
27	REMBOURSEMENT DE PRETS ET AVANCES										
		271	Remboursements Avances aux administrations publiques								
				2711	Remboursements avances aux collectivités territoriales						
				2712	Remboursements avances aux établissements publics nationaux						
				2713	Remboursement avances à divers organismes						
		272	Remboursements prêts aux administrations publiques								
				2721	Remboursements prêts aux collectivités territoriales						
				2722	Remboursements prêts aux établissements publics nationaux						
				2723	Remboursements prêts à divers organismes						
		273	Remboursement Prêts aux entreprises publiques non financières								
				2731	Remboursements prêts aux sociétés nationales						
				2732	Remboursements prêts aux sociétés à participation publique majoritaire						
				2733	Remboursements prêts aux Etablissements publics à caractères industriel et commercial (EPIC)						
				2739	Remboursements prêts aux autres entreprises publiques						
		274	Remboursement prêts aux institutions financières								
				2741	Remboursements prêts aux institutions financières						
		275	Remboursements autres prêts intérieurs								
				2751	Remboursements d'autres prêts intérieurs						
		276	Remboursement prêts à l'étranger								
				2761	Remboursements d'autres prêts à l'étranger						
		277	Remboursement emprunts rattachés								
				2771	Remboursements emprunts rattachés aux Collectivités territoriales						
				2772	Remboursement emprunts rattachés aux autres organismes publics						
				2773	Remboursement emprunts rattachés aux entreprises publiques non financières						
				2774	Remboursement emprunts rattachés aux entreprises publiques financières						
				2779	Remboursement autres emprunts rattachés						
		278	Remboursement avances et prêts aux particuliers								
				2781	Remboursements avances aux particuliers						
				2782	Remboursements prêts aux particuliers						
		279	Remboursement autres prêts et avances								
				2791	Rachats de créances						
				2799	Remboursement autres prêts et avances						

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
						7112021	Impôts sur les créances, dépôts et cautionnements				
						7112022	Impôts sur le revenu des valeurs mobilières hors secteur extractif				
						7112023	Impôts sur le revenu des valeurs mobilières secteur extractif				
						71120231	Impôts sur le revenu des valeurs mobilières secteur hydrocarbures				
						71120232	Impôts sur le revenu des valeurs mobilières secteur minier				
						711203	Impôt sur Bénéfices industriels et commerciaux (BIC)				
						711204	Impôt sur Bénéfices de l'Exploitation agricole				
						711205	Impôt sur Bénéfices des professions non commerciales				
						7112051	Impôt sur Bénéfices des professions non commerciales hors secteur extractif				
						7112052	Impôt sur Bénéfices des professions non commerciales secteur extractif				
						71120521	Impôt sur Bénéfices des professions non commerciales secteur hydrocarbures				
						71120522	Impôt sur Bénéfices des professions non commerciales secteur minier				
						711209	Autres impôts sur le revenu des personnes physiques				
						7113	Prélèvement de conformité fiscale				
						7114	Acomptes sur les importations				
						712	Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations				
						7121	Impôts sur traitements, salaires, pensions et rentes viagères				
						712101	Impôts sur traitements, salaires, pensions et rentes viagères hors secteur extractif				
						712102	Impôts sur traitements, salaires, pensions et rentes viagères secteur extractif				
						7121021	Impôts sur traitements et salaires secteur hydrocarbures				
						7121022	Impôts sur traitements et salaires secteur minier				
						7122	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur				
						712201	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur hors secteur extractif				
						712202	Contribution forfaitaire à la charge de l'employeur secteur extractif				

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
7152	Taxe sur la valeur ajoutée			715201	Taxe sur la valeur ajoutée						
				715201	Taxe sur la valeur ajoutée intérieure						
				7152011	TVA intérieure hors secteur extractif						
				71520111	TVA intérieure hors pétrole						
				71520112	TVA intérieure pétrole						
				7152012	TVA intérieure secteur extractif						
				71520121	TVA intérieure secteur des hydrocarbures						
				71520122	TVA intérieure secteur minier						
				715202	Taxe sur la valeur ajoutée à l'importation						
				7152021	TVA à l'importation hors pétrole						
				7152022	TVA à l'importation pétrole						
7153	Taxes spéciales sur les télécommunications										
				715301	Prélèvement spécial sur le secteur des télécom (PST)						
				715302	Contribution au Développement économique (CODEC)						
				715303	Rufel						
				715304	Contribution spéciale du service des télécommunications						
				715309	Autres taxes spéciales sur les télécommunications						
7154	Taxe sur les activités financières										
7155	Prélèvement sur les compagnies d'assurance										
716	Droits d'enregistrement et taxes assimilées										
				71611	Droits de timbre						
				716101	Timbre passeport						
				716102	Timbre sur Etat						
				716103	Visa pour timbre						
				716104	Machine à timbrer						
				716105	Timbre mobile						
				716109	Autres droits de timbres						
7162	Droits d'enregistrement										
7163	Droits de publicité foncière										
7164	Taxe sur les conventions d'assurances										
7165	Taxe sur les véhicules et engins										
				716501	Taxe annuelle sur les véhicules et engins à moteur						
				716502	Taxe spéciale sur voitures particulières des personnes morales						
7166	Taxe sur la plus-value de cession										
				716601	Taxe sur la plus-value de cession immobilière						
				716602	Autres taxes sur la plus-value de cession						

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
717	Droits et taxes à l'importation										
				7171	Droit de douane						
				7172	Redevance statistique						
				7173	Taxe sur les tissus						
				7174	Taxe COSEC						
				7175	Produit industriel non agréé (UEMOA)						
				7176	Taxe conjoncturelle à l'importation						
				7177	Taxe dégressive de protection						
				7178	Prélèvement de Soutien au Secteur de l'Energie (PSE)						
				7179	Autres droits et taxes à l'importation						
						717901	Intérêt de retard sur admission temporaire				
						717902	Intérêt de crédits sur traite de douane				
						717903	Prélèvement pour le PROMAD				
						717909	Autres droits et taxes à l'importation				
718	Droits et taxes à l'exportation										
				7181	Droit de sortie sur les exportations d'arachides.						
				7182	Droit de sortie sur les exportations d'hydrocarbures tirées des activités extractives.						
				7189	Autres droits et taxes à l'exportation						
719	Autres recettes fiscales										
				7191	Reversement compensatoire UEMOA						
				7192	Produits des obligations cautionnées						
				7193	Produits des sanctions fiscales non ventilées ailleurs						
				7194	Fonds de sécurisation des importations de produits pétroliers (FSIPP)						
				7199	Autres recettes fiscales non classées ailleurs						
72	RECETTES NON FISCALES										
		721	Revenus de l'entreprise et du domaine								
			7211	Revenus de l'entreprise							
			7212	Revenu du domaine de l'Etat							
					721201	Revenu du domaine immobilier					
						7212011	Loyers d'immeubles				
						7212012	Revenu des concessions ordinaires				
						7212013	Aliénation d'immeubles				
						7212014	Soultés sur échanges d'immeubles				
					721202	Revenu du domaine forestier					
						7212021	Redevance - taxes forestières				
						7212022	Produits - exploitation en régie				
						7212023	Redevance - contrats de chasse				
						7212024	Recettes des parcs nationaux				

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
						721203	Revenu du domaine maritime				
								7212031	Redevances sur licence de pêche		
								7212032	Produits des accords de pêche		
								7212039	Autres revenus du domaine maritime		
						721204	Revenu du domaine minier				
								7212041	Contribution spéciale sur les produits des mines et des carrières (CSMC)		
								7212042	Bonus		
								7212043	Frais d'inscription d'une concession minière ou d'un permis d'exploitation		
								7212044	Redevance minière		
								7212045	Droits fixes d'entrée		
								7212046	Redevance superficière		
								7212047	Taxe superficière		
								7212048	Taxe à la pollution		
								7212049	Autres revenus du domaine minier		
						721205	Revenu du domaine mobilier				
						721206	Redevances pour assignation de fréquences radioélectriques				
						7213	Revenus du pétrole et du gaz				
								721301	Revenus issus de la commercialisation de la part de l'Etat dans la production d'hydrocarbures		
								721302	Redevances		
								721303	Bonus		
								721304	Taxes additionnelles d'hydrocarbures		
								721309	Autres revenus du pétrole et du gaz		
						7214	Tantièmes et prélèvements sur les dividendes				
						7219	Autres revenus de l'entreprise et du domaine				
						722	Droits et frais administratifs				
								7221	Recettes diverses des services		
								7229	Autres droits et frais administratifs		
						723	Amendes et condamnations pécuniaires				
								7231	Amendes de composition et amendes judiciaires		
								7232	Amendes en matière d'hygiène		
								7233	Amendes en matière d'environnement		
								7234	Amendes en matière de pêche		
								7235	Amendes en matière de chasse		
								7236	Amendes et pénalités sur marchés administratifs		
								7238	Confiscations		
								7239	Autres amendes et condamnations pécuniaires		

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
73	TRANSFERTS REÇUS D'AUTRES BUDGETS	725	Cotisations sociales	7251	Cotisations retraite des agents fonctionnaires						
				7253	Cotisation retraite personnel des universités						
				7254	Cotisation retraite personnel des collectivités territoriales						
				7255	Cotisation retraite personnel en détachement						
				7256	Cotisation rétroactive au titre de validation de services précaires						
				7257	Cotisations retraite part employeur						
				7259	Autres cotisations sociales						
				729	Autres recettes non fiscales						
				7291	Remboursement des frais d'hospitalisation des agents de l'Etat						
				7292	Bonis sur vente de produits provenant de dons en nature						
				7293	Contributions et participations						
				7295	Prélèvement sur les importations des produits pétroliers						
				7299	Autres recettes non fiscales non ventilées						
74	DONSET LEGS	731	Transferts reçus du budget général	7311	Transferts reçus du FNR pour le budget général						
				7312	Transferts reçus du budget général pour le compte de garanties et avais						
				7313	Transferts reçus du budget général pour le compte de prêt						
				7314	Transferts reçus du budget général pour le compte d'avance						
				7318	Transferts reçus du budget général pour les autres CST						
				7319	Transferts du budget général pour les budgets annexes						
				732	Transferts reçus des CST et des budgets annexes pour le budget général						
				7321	Transferts reçus du FNR pour le budget général						
				7322	Transferts reçus du compte de garanties et avais pour le budget général						
				7323	Transferts reçus du compte de prêt pour le budget général						
				7324	Transferts reçus du compte d'avance pour le budget général						
				7328	Transferts reçus des autres CST pour le budget général						
				7329	Transferts des budgets annexes pour le budget général						
74	DONSET LEGS	741	Dons Programmes et legs	7411	Dons des institutions internationales						
				7412	Dons des gouvernements étrangers						
				7413	Dons des organismes privés extérieurs						
				7414	Dons intérieurs						
				742	Dons projets						
				7421	Dons projets des institutions internationales mondiales						
				7422	Dons projets des gouvernements affiliés au club de paris						
				7423	Dons projets des gouvernements non affiliés au club de paris						
				7424	Dons projets des organismes privés extérieurs						

Tableau 1 : Les lignes budgétaires de recettes

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne	Code sous-ligne 1	Libellé sous-ligne 1	Code sous-ligne 2	Libellé sous-ligne 2	Code sous-ligne 3	Libellé sous-ligne 3
77	PRODUITS FINANCIERS										
	Intérêts des prêts et avances	771									
		7711		Intérêts des avances aux administrations publiques							
		7712		Intérêts des prêts aux administrations publiques							
		7713		Intérêts des prêts aux entreprises publiques non financières							
		7714		Intérêts des prêts aux institutions financières							
		7719		Interets des autres avances et prêts intérieurs							
	Intérêts sur les dépôts à terme	772									
		7721		Intérêts des dépôts des organismes financiers							
		7722		Intérêts des dépôts reçus des autres déposants							
		7729		Intérêts sur les autres dépôts à terme							
	Dividendes	773									
		7731		Dividendes des participations à l'intérieur- entités contrôlées							
		773101		Dividendes des participations à l'intérieur- entités contrôlées hors secteur extractif							
		773102		Dividendes des participations à l'intérieur- entités contrôlées secteur extractif							
		7731021		Dividendes des participations à l'intérieur- entités contrôlées secteur hydrocarbures							
		7731022		Dividendes des participations à l'intérieur- entités contrôlées secteur minier							
	Dividendes des participations à l'intérieur- entités non contrôlées	7732									
		773201		Dividendes des participations à l'intérieur- entités non contrôlées hors secteur extractif							
		773202		Dividendes des participations à l'intérieur- entités non contrôlées secteur extractif							
		7732021		Dividendes des participations à l'intérieur- entités non contrôlées secteur hydrocarbures							
		7732022		Dividendes des participations à l'intérieur- entités non contrôlées secteur minier							
	Dividendes des participations à l'extérieur- entités contrôlés	7733									
		773301		Dividendes des participations à l'extérieur- entités contrôlées d'hydrocarbures							
		773302		Dividendes des participations à l'extérieur- entités contrôlées hors hydrocarbures							
	Dividendes des participations à l'extérieur- entités non contrôlées	7734									
		773401		Dividendes des participations à l'extérieur- entités non contrôlées hors secteur extractif							
		773402		Dividendes des participations à l'extérieur- entités non contrôlées secteur extractif							
		7734021		Dividendes des participations à l'extérieur- entités non contrôlées secteur hydrocarbures							
		7734022		Dividendes des participations à l'extérieur- entités non contrôlées secteur minier							

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
		211	Frais de recherche et de développement		
			2111	Frais de recherche et de développement agronomique	
			2112	Frais de recherche et de développement technologique	
			2113	Frais de recherche et de développement scientifique	
			2114	Frais de recherche et de développement agroalimentaire	
			2115	Frais de recherche et de développement halieutique et animal	
			2119	Autres frais de recherche et de développement	
		212	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur		
			2121	Brevet	
			2122	Marque de Fabrique	
			2123	Droit d'auteur	
			2129	Autre Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur	
		213	Conceptions de systèmes d'information		
			2131	Conceptions de système d'information	
			2132	Acquisition de progiciels et logiciels	
			2139	Autres conceptions de système d'information-progiciels	
		214	Droit d'exploitation de valeurs incorporelles		
			2141	Droit d'exploitation	
			2142	Acquisition de Fonds de commerce	
			2149	Autres droits d'exploitation	
		215	Recherches pour valorisation de ressources humaines		
			2151	Recherches pour valorisation ressources humaines	
		219	Autres droits et valeurs incorporels		
			2191	Autres droits et valeurs incorporels	
22	SOLS ET SOUS-SOLS (Acquisitions et aménagements)				
		221	Terrains		
			2211	Acquisition de terrains nus	
			2212	Viabilisation et aménagement des terres	
			2213	Indemnités d'expropriation	
			2214	Acquisition de terrains bâtis	
			2219	Autres terrains	
		222	Sous-sols, gisements et carrières		
			2221	Sous-sols	
			2222	Gisements	
			2223	Carrières	
			2229	Autres Sous-sols, gisement et carrières	
		223	Plantations et forêts		
			2231	Plantations	
			2232	Forêts	
		224	Plan d'eau		
			2241	Bassins, lacs et mares	
			2249	Autres plans d'eau	
23	IMMEUBLES et OUVRAGES (Acquisitions, Constructions, Grosses réparations)				
		231	Bâtiments administratifs à usage de bureau		
			2311	Bâtiments administratifs à usage de bureau	
		232	Bâtiments administratifs à usage de logement		
			2321	Bâtiments administratifs à usage de logement civil	
			2322	Bâtiments administratifs à usage de logement militaire	
		233	Bâtiments administratifs à usage technique		
			2331	Bâtiments administratifs à usage scolaire	
			2332	Bâtiments administratifs à usage universitaire	
			2334	Bâtiments administratifs à usage sanitaire	
			2335	Bâtiments administratifs à usage culturel et socio-éducatif	
			2336	Bâtiments administratifs à usage frigorifique	
			2339	Autres bâtiments administratifs à usage technique	

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		234	Ouvrages		
				2341	Ouvrages de transport
				2342	Aménagements hydroagricoles & ouvrages de retenue et transformation d'eau
				2343	Ouvrages d'alimentation en eau potable
				2344	Ouvrages de traitement et drainage des eaux pluviales et usées
				2345	Ouvrage production, transport et distribution d'énergie
				2349	Autres ouvrages
		235	Infrastructures		
				2351	Infrastructures sportives
				2352	Infrastructures à usage économique
				2359	Autres infrastructures
		236	Réseaux informatiques		
				2361	Equipements actifs (Serveurs, Routeurs,...)
				2362	Câblages
				2369	Autres Réseaux informatiques
24	MATERIEL ET MOBILIER (Acquisitions, grosses réparations)				
		241	Mobilier et matériel		
				2411	Mobilier et matériel de bureau
				2412	Mobilier et matériel de logement
				2413	Mobilier et matériel scolaires
				2419	Autres mobiliers et matériels
		242	Matériel informatique et de communication		
				2421	Matériel informatique
				2422	Matériel audiovisuel et de communication
				2429	Autres matériels informatiques et de communication
		243	Matériel de transport de service et de fonction		
				2431	Matériel de transport de service
				2432	Matériel de transport de fonction
				2433	Matériel de transport sanitaire
				2439	Autres matériels de transport
		244	Matériel et outillage technique		
				2441	Matériels et équipements agricoles, de reboisement et de Pêche
				2442	Matériels et équipements médicaux
				2443	Matériels et équipements de surveillance
				2444	Matériels et équipements hydrauliques
				2445	Matériels et équipements de sport
				2446	Matériels et équipements de conservation et de transformation
				2449	Autres Matériels outillages techniques
		245	Matériel de transport en commun et de marchandises		
				2451	Matériel de transport routier
				2452	Matériel de transport ferroviaire
				2453	Matériel de transport maritime et fluvial
				2454	Matériel de transport aérien
				2459	Autres matériels de transport en commun et de marchandises
		246	Collections - œuvres d'art		
				2461	Collections-œuvres d'art civil
				2462	Collections d'œuvres d'art-constituées par l'armée
		247	Stocks stratégiques ou d'urgence		
				2471	Stocks de céréales
				2472	Stocks de carburants
				2473	Stocks de vaccins et médicaments
				2474	Stocks de munitions et d'armement
				2479	Autre stocks stratégiques ou d'urgence
		248	Immobilisations animales et agricoles		
				2481	animaux de trait
				2482	animaux reproducteurs
				2483	animaux de services et de garde
				2489	autres catégories d'animaux

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
25	EQUIPEMENTS DES FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE (FDS)				
		251	Equipements Bâtiments FDS		
			2511	Equipement Bâtiments FDS à usage de bureau	
			2512	Equipement Bâtiments FDS à usage de logement	
			2519	Autres équipements bâtiments FDS	
		252	Ouvrages et infrastructures FDS		
			2521	Ouvrages et infrastructures terrestres	
			2522	Ouvrages et infrastructures aériens	
			2523	Ouvrages et infrastructures maritimes	
			2529	Autres ouvrages et infrastructures	
		253	Mobiliers, matériels et équipements FDS		
			2531	Mobiliers forces défense et sécurité	
			2532	Matériels forces défense et sécurité	
			2533	Paquetage forces défense et sécurité	
			2539	Autres mobiliers, matériels et équipements FDS	
		259	Autres équipements forces défense et sécurité		
			2591	Autres équipements forces défense et sécurité	
26	PRISES DE PARTICIPATIONS, CAUTIONNEMENTS, AVALS ET GARANTIES				
		261	Prises de participation à l'intérieur		
			2611	Prises de participations à l'intérieur-entités contrôlées par l'Etat	
			2612	Prises de participations à l'intérieur-entités non contrôlées par l'Etat	
		262	Prises de participation à l'extérieur		
			2621	Prises de participations à l'extérieur-entités contrôlées	
			2622	Prises de participations à l'extérieur-entités non contrôlées	
		263	Cautionnements		
			2631	Cautionnements	
		264	Avals et garanties		
			2641	Dépenses en appel de garantie	
27	PRETS ET AVANCES				
		271	Avances aux administrations publiques		
			2711	Avances aux collectivités territoriales	
			2712	Avances aux établissements publics nationaux	
			2713	Avances à divers organismes	
		272	Prêts aux administrations publiques		
			2721	Prêts aux collectivités territoriales	
			2722	Prêts aux Avances aux établissements publics nationaux	
			2723	Prêts à divers organismes	
		273	Prêts aux entreprises publiques non financières		
			2731	Prêts aux sociétés nationales	
			2732	Prêts aux sociétés à participation publique majoritaire	
			2733	Prêts aux Etablissements publics à caractères industriel et commercial (EPIC)	
			2739	Prêt aux autres entreprises publiques	
		274	Prêts aux institutions financières		
			2741	Prêts aux institutions financières	
		275	Autres prêts intérieurs		
			2751	Autres prêts intérieurs	
		276	Prêts à l'étranger		
			2761	Prêts à l'étranger	
		277	Emprunts rétrocedés		
			2771	Emprunts rétrocedés aux Collectivités territoriales	
			2772	Emprunts rétrocedés aux autres organismes publics	
			2773	Emprunts rétrocedés aux entreprises publiques non financières	
			2774	Emprunts rétrocedés aux entreprises publiques financières	
			2779	Autres Emprunts rétrocedés	

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		278	Avances et Prêts aux particuliers		
				2781	Avances aux particuliers
				2782	Prêts aux particuliers
		279	Autres prêts et avances		
				2791	Rachats de créances
				2799	Autres prêts et avances
60	ACHATS DE BIENS				
		601	Matériels et fournitures		
				6011	Fournitures de bureau
				6012	Matériel et produits d'entretien
				6013	Consommables informatiques
				6014	Carburant
				6015	Petits matériels de bureau
				6016	Abonnements
				6017	Petits matériels pédagogiques et didactiques
				6018	Habilllements et accessoires
				6019	Autres matériels et fournitures
		602	Matières		
				6021	Matière d'œuvre
				6029	Autres matières
		605	Eau et Sources d'énergie		
				6051	Eau
				6052	Electricité
				6053	Gaz
				6054	Charbon
				6059	Autres sources d'énergie
		606	Petits Matériels de communication		
				6061	Matériel de téléphonie
				6062	Matériel de télécopie
				6063	Matériel d'internet
				6069	autres petits matériels de communication
		607	Matériel et fournitures spécifiques		
				6071	Consommables médicaux
				6072	Médicaments et produits pharmaceutiques
				6073	Produits phytosanitaires
				6079	Autres matériels et produits spécifiques
		609	Autres achats de biens		
				6091	Alimentation corps de troupe
				6092	Alimentation des détenus
				6093	Alimentation des écoles
				6094	objets décoratifs
				6099	Autres achats de biens
61	ACQUISITIONS DE SERVICES				
		611	Frais de transport et de mission		
				6111	Frais de mission à l'intérieur du pays
				6112	Frais de mission à l'extérieur du pays
				6113	Réquisitions de transport déplacement temporaire
				6114	Réquisitions de transport déplacement définitif
				6115	Billets d'avion Agent et famille
				6116	Transport de bagages
				6117	Transport des agents de l'Etat (contribution de l'Etat)
				6119	Autres frais de transport et de mission
		612	Loyer et charges locatives		
				6121	Location bâtiments à usage de bureaux
				6122	Location bâtiments à usage de logement
				6123	Location moyen de transport
				6124	Location matériel
				6125	Redevances de crédit-bail immobilier
				6126	Redevances de crédit-bail mobilier
				6129	Autres locations

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		614	Entretien et maintenance		
				6141	Entretien et maintenance matériel informatique
				6142	Entretien et maintenance matériel et mobilier bureau
				6143	Entretien et maintenance routes
				6144	Entretien et maintenance bâtiment
				6145	Entretien maintenance aéronefs et navires
				6146	Entretien et réparation véhicules
				6147	Entretien et maintenance matériels pédagogiques
				6148	Entretien et maintenance Matériels et équipements administratifs
				6149	Autres entretien et maintenance
		615	Assurances		
				6161	Assurances bâtiments
				6152	Assurances des moyens de transports
				6153	Assurances équipements et matériels
				6159	Autres assurances
		617	Frais de relations publiques		
				6171	Frais de réception d'hébergement
				6172	Fêtes et cérémonies
				6173	Conférences, congrès, séminaires
				6174	Frais de Sérigraphie et d'infographie
				6179	Autres frais de relations publiques
		618	Dépenses de communication		
				6181	Frais de poste et d'affranchissage
				6182	Frais de télécommunication
				6183	Frais d'édition
				6184	Frais d'insertion et de publicité
				6189	Autres dépenses de communication
62	AUTRES SERVICES				
		621	Frais bancaires		
				6211	Commissions et frais d'émission d'emprunt
				6212	Frais de tenue de compte
				6219	Autres frais bancaires
		622	Prestation de services		
				6221	Mission d'assistance et de conseil
				6222	Honoraires et commissions
				6223	Frais d'actes et de contentieux
				6224	Services extérieurs de gardiennage
				6225	Services extérieurs de nettoyage
				6226	Maîtres contractuels
				6227	Vacataires de l'Education
				6228	Professeurs contractuels
				6229	Autres prestations de services
		623	Frais de formation du personnel		
				6231	Formation à l'intérieur
				6232	Formation à l'étranger
				6233	Frais d'écologie - indexation solde militaire formation à l'étranger
		624	Redevances		
				6241	Redevances pour brevet
				6242	Redevances pour licence
				6243	Redevances pour logiciel
				6249	Autres redevances
		625	Prises en charge médicales		
				6251	Hospitalisation et soins médicaux
				6252	Evacuations sanitaires
				6259	Autres prises en charges médicales

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		629	Autres frais de services		
				6291	Dépenses d'élection
				6292	Impôts et taxes payés par l'Etat
				6793	Frais de correction et de surveillance aux examens et concours
63	SUBVENTIONS				
		632	Subventions aux entreprises publiques		
				6321	Subventions aux entreprises publiques financières
				6322	Subventions aux entreprises publiques non financières
				6323	Subventions sur les prix versés aux entreprises publiques
		633	Subventions aux entreprises privées		
				6331	Subvention aux entreprises privées financières
				6332	Subvention aux entreprises privées non financières
				6333	Subventions aux écoles privées
				6334	Subventions sur les prix versées aux entreprises privées
		634	Subventions aux institutions financières		
				6341	Subvention aux institutions financières publiques
				6342	Subventions aux institutions financières privées
		639	Autres subventions		
				6391	Subvention aux organismes privés
				6392	Autres subventions
64	TRANSFERTS				
		641	Transferts courants aux établissements publics nationaux		
				6411	Transferts courants aux établissements publics de santé
				6412	Transferts courants aux établissements publics d'enseignement supérieur
				6413	Transferts courants aux centres des œuvres universitaires
				6414	Transferts courants aux agences et assimilées
				6419	Autres transferts courants aux établissements publics
		642	Transferts courants aux Collectivités territoriales et institutions consulaires		
				6421	Ristournes aux Communes
				6422	Fonds de dotation de la décentralisation (FDD)
				6423	Ristourne aux Chambres de Métiers
				6424	Ristourne aux Chambres de Commerce
				6429	Autres transferts courants aux Collectivités territoriales
		644	Transferts courants aux institutions à but non lucratif		
				6441	Transferts courants aux institutions à but non lucratif
		645	Transferts aux ménages		
				6451	Bourses et allocations
				6452	Aides et secours
				6453	Indemnité de licenciement
				6454	Capital décès
				6455	Pensions de retraite
				6456	Pensions d'invalidité
				6457	Allocations familiales
				6458	Rentes d'invalidité
				6459	Autres transferts courants aux ménages
		646	Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations internationales		
				6461	Transferts courants aux autorités supranationales
				6462	Contributions aux organisations internationales

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		647	Transferts à d'autres budgets		
				6471	Transferts du budget général pour le FNR
				6472	Transferts du budget général pour les comptes de garanties et avals
				6473	Transferts du budget général pour le compte de prêt
				6474	Transferts du budget général pour le compte d'avance
				6478	Transferts du budget général pour les autres CST
				6479	Transferts du budget général pour les budgets annexes
		648	Transferts en capital		
				6481	Transferts en capital aux établissements publics nationaux
				6482	Transferts en capital aux entreprises publiques
				6483	Transferts en capital aux collectivités territoriales
				6484	Transferts en capital aux institutions à but non lucratif
				6485	Transferts en capital au secteur productif privé
				6486	Transferts en capital aux autorités supranationales et contributions aux
				6487	Transferts en capital aux institutions financières
				6489	Autres transferts en capital
		649	Autres transferts courants		
				6491	Fonds secrets
				6492	Fonds de solidarité africaine
				6493	Fonds spéciaux
				6494	Fonds politiques
				6495	Exonérations et compensations
				6496	Fonds d'interventions
				6497	Transferts pour liquidation de passif
				6499	Autres transferts courants
65	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
		651	Annulation de produits constatés au cours des années antérieures		
				6511	Reversement et restitution
				6512	Dégrèvement et admission en non-valeur
				6519	Autres annulations de produits
		652	Condamnations et transactions		
				6521	Condamnations
				6522	Transactions
		659	Autres charges exceptionnelles		
				6591	Remboursement de retenues
				6592	Rachat de créances au profit d'autres caisses de retraite
				6593	Jetons de présence et autres rémunérations d'administrateur
				6599	Autres charges exceptionnelles
66	CHARGES DE PERSONNEL				
		661	Traitements et salaires		
				6611	Soldes et accessoires
				6612	Rappels
				6613	Heures supplémentaires
				6614	Allocations pour congés payés
				6619	Autres traitements et salaires
		662	Primes		
				6621	Prime de haut risque
				6622	Prime de rendement
				6623	Prime d'habillement
				6624	Primes journalières d'opération et d'intervention
				6629	Autres primes

Tableau 2 : Lignes budgétaires de dépenses

Code Article	Libellé Article	Code Paragraphe	Libellé Paragraphe	Code Ligne	Libellé Ligne
		663	Indemnités		
				6631	Indemnité de fonction
				6632	Indemnité de logement
				6633	Indemnité de judicature
				6634	Indemnité de risque
				6635	Indemnité de vacation
				6636	Indemnité de sujétion
				6637	Indemnité de représentation
				6638	Indemnité de responsabilité
				6639	Autres indemnités
		664	Rémunération versée au personnel non national		
				6641	Personnel local des postes diplomatiques et consulaires
				6649	Autres rémunérations versées au personnel non national
		665	Cotisations sociales		
				6651	Cotisations sociales FNR
				6652	Cotisations sociales IPRES
				6653	Cotisations sociales CSS
				6654	Cotisations sociales des Ministres
				6655	Assurances membres du Gouvernement
				6659	Autres cotisations sociales
		668	Contractuels		
				6681	Traitements et salaires des contractuels
				6683	Primes et indemnités des contractuels
				6684	Cotisations sociales des contractuels
				6689	Autres charges de contractuels
		669	Autres charges de personnel		
				6699	Autres charges de personnel non ventilées
67	INTERETS ET FRAIS FINANCIERS				
		671	Intérêts et frais financiers sur la dette		
				6711	Intérêts et frais financiers sur dette intérieure
				6712	Intérêts et frais financiers sur dette multilatérale
				6713	Intérêts et frais financiers sur dette bilatérale
		672	Pertes sur cessions de titres de placement		
				6721	Pertes sur cessions de titres de placement
		676	Pertes de changes		
				6761	Pertes de changes
		679	Autres intérêts et frais financiers		
				6791	Autres
69	PROVISIONS ET IMPREVUS				
		697	Dépenses imprévues de fonctionnement		
				6971	Dépenses imprévues de fonctionnement
		698	Dépenses imprévues d'investissement		
				6981	Dépenses imprévues d'investissement

Tableau 3 : Les catégories de dépenses budgétaires

Tableau 3 : Les catégories de dépenses budgétaires

Code paragraphe	Libellé paragraphe	Code Catégorie de dépense	Libellé Catégorie de Dépense
212	Brevets, marques de fabrique, droits d'auteur	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
213	Conceptions de systèmes d'information	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
214	Droit d'exploitation de valeurs incorporelles	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
215	Recherches pour valorisation de ressources humaines	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
219	Autres droits et valeurs incorporels	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
221	Terrains	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
222	Sous-sols, gisements et carrières	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
223	Plantation et forêts	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
224	Plans d'eau	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
231	Bâtiments administratifs à usage de bureau	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
232	Bâtiments administratifs à usage de logement	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
233	Bâtiments administratifs à usage technique	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
234	Ouvrages	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
235	Infrastructures	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
236	Réseaux informatiques	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
241	Mobilier et matériel	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
242	Matériel informatique et de communication	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
243	Matériel de transport de service et de fonction	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
244	Matériel et outillage techniques	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
245	Matériel de transport en commun et de marchandises	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
246	Collections - œuvres d'art	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
247	Stocks stratégiques ou d'urgence	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
248	Immobilisations animales et agricoles	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
251	Equipements Bâtiments FDS	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
252	Ouvrages et infrastructures FDS	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
253	Mobiliers, matériels et équipements FDS	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
259	Autres équipements forces défense et sécurité	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
261	Prises de participation a l'intérieur	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
262	Prises de participation à l'extérieur	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
263	Cautionnements	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
264	Avals et garanties	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
271	Avances aux administrations publiques	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
272	Prêts aux administrations publiques	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
273	Prêts aux entreprises publiques non financières	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
274	Prêts aux institutions financières	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
275	Autres prêts intérieurs	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
276	Prêts à l'étranger	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
277	Emprunts rétrocedés	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
278	Avances et Prêts aux particuliers	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
279	Autres prêts et avances	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat
601	Matériels et fournitures	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
602	Matières	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
605	Eau et Sources d'énergie	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services

Tableau 3 : Les catégories de dépenses budgétaires

Code paragraphe	Libellé paragraphe	Code Catégorie de dépense	Libellé Catégorie de Dépense
			606
	Petits Matériels de communication	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
607	Matériel et fournitures spécifiques	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
609	Autres dépenses et achats de biens	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
611	Frais de transport et de mission	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
612	Loyer et charges locatives	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
614	Entretien et maintenance	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
615	Assurances	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
617	Frais de relations publiques	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
618	Dépenses de communication	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
621	Frais bancaires	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
622	Prestation de services	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
623	Frais de formation du personnel	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
624	Redevances	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
625	Prises en charge médicales	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
629	Autres frais de services	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
632	Subventions aux entreprises publiques	4	Dépenses de transfert courant
633	Subventions aux entreprises privées	4	Dépenses de transfert courant
634	Subventions aux institutions financières	4	Dépenses de transfert courant
639	Autres subventions	4	Dépenses de transfert courant
641	Transferts courants aux établissements publics nationaux	4	Dépenses de transfert courant
642	Transferts courants aux collectivités territoriales et institutions consulaires	4	Dépenses de transfert courant
644	Transferts courants aux institutions à but non lucratif	4	Dépenses de transfert courant
645	Transferts aux ménages	4	Dépenses de transfert courant
646	Transferts aux autorités supranationales et contributions aux organisations in	4	Dépenses de transfert courant
647	Transferts à d'autres budgets	4	Dépenses de transfert courant
648	Transferts en capital	6	Dépenses de transfert en capital
649	Autres transferts courants	4	Dépenses de transfert courant
651	Annulation de produits constatés au cours des années antérieures	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
652	Condamnations et transactions	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
659	Autres charges exceptionnelles	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
661	Traitements et salaires	2	Dépenses de personnel
662	Primes	2	Dépenses de personnel
663	Indemnités	2	Dépenses de personnel
664	Rémunération versée au personnel non national	2	Dépenses de personnel
665	Cotisations sociales	2	Dépenses de personnel
668	Contractuels	2	Dépenses de personnel
669	Autres charges de personnel	2	Dépenses de personnel
671	Intérêts et frais financiers sur la dette	1	Charges financières de la dette
672	Pertes sur cessions de titres de placement	1	Charges financières de la dette
676	Pertes de changes	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
679	Autres intérêts et frais financiers	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
697	Dépenses imprévues de fonctionnement	3	Dépenses d'acquisitions de biens et services
698	Dépenses imprévues d'investissement	5	Dépenses d'investissements exécutés par l'Etat

PARTIE NON OFFICIELLE**ANNONCES**

(L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers)

**Récépissé de déclaration de création
de l'Association n° 022208/
MISP/DGAT/DLPL/DAPA**

Le Directeur général de l'Administration territoriale,

VU le Code des Obligations civiles et commerciales,
donne récépissé à Madame la Présidente
d'une déclaration en date du : 20 août 2024
faisant connaître la constitution d'une association ayant
pour titre :

**NANOOR SENEGAL
(UNISSONS SENEGAL)**

dont le siège social est situé : villa n° 42, Hann Maristes 1
à Dakar

Décision prise le : 18 juin 2024

Pièces fournies :

Statuts

Procès-verbal

Liste des membres fondateurs

Oumy DIOUF *Présidente* ;
Aliou KA *Secrétaire général* ;
Khabane FALL *Trésorier général*.
Dakar, le 21 février 2025.

Etude de Me Mamadou NDIAYE,
Notaire
BP - 197 - KAOLACK

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Titre foncier n° 2100/KL,
appartenant à Monsieur Amadou Lamine NDIAYE. 2-2

Etude de Me Mamadou NDIAYE,
Notaire
BP - 197 - KAOLACK

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Titre foncier n° 2739/KK,
appartenant à l'Association pour la Promotion de la
Femme Sénégalaise en abrégée « APROFES ». 2-2

Etude de Maître Cheikhou SALL
Avocat à la Cour

Avenue Cheikh Anta DIOP x Rue FA-13,
en face de l'Ecole Anne Marie Javouhey, Immeuble Keur Ousmane,
3^{ème} étage, Dakar BP : 48105 CP 120 22 Dakar Sénégal

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Titre foncier n° 4.160/DK,
appartenant à Monsieur Daour DIENE. 2-2

Etude de Mes Papa Sambaré DIOP, Nguénar DIOP
& Ndèye Codou DIA
Notaires associés
186, Avenue Lamine GUËYE - BP 3923
Dakar - Sénégal

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie du Titre foncier
n° 6.693/GR du livre foncier de Grand Dakar et, appar-
tenant à la Société « Société Anonyme Immobilière »
en abrégé « SAIM KEBE » Société Anonyme au capi-
tal de (470.000.000) de Francs CFA ayant son siège social
à Dakar (Sénégal), 97, avenue André Peytavin. 2-2

Etude de Maître Momar GUEYE
Notaire à Saint-Louis 1

100, Rue Adanson x 195, Rue Abdoulaye Yaré FALL
Nord - ÎLE Saint-Louis (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Titre foncier n° 1905/SL,
propriété des Héritiers de Elhadji Souleymane Guèye
DIOP. 2-2

Etude de Maître Marie BÂ
Notaire
Face Ecole Française Jacques Prévert
BP : 104 Saly - BP : 186 - THIËS - SÉNÉGAL

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Titre foncier n° 1.688/MB
de Mbour, appartenant aux époux Jean Yves André PA-
GEOT et Cathérine, Véronique Chantal LE HANN. 2-2

OFFICE NOTARIAL
Aïda SECK

Rond-point Ngaparou, Immeuble Coumba KAYEL
1^{er} étage au-dessus de la banque NSIA - BP : 299
NGAPAROU (Mbour - Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte du Certificat d'Inscription du
droit d'usufruit inscrit sur le titre foncier n° 2.356/MB, ap-
partenant à Monsieur Amir ABDALLAH. 2-2

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE
Maîtres Aïssatou SOW, Mouhamadou MBACKE,
Fatou Demmo MBALLO, Awa DIOP
& Emile Souleymane GUEYE

Notaires associés

Titulaire de la Charge de Dakar III créée en 1959
(Successeur de Me Amadou Nicolas MBAYE
& de Me Boubacar SECK)

27, Rue Jules Ferry x Moussé Diop BP. 897 - DAKAR (Sénégal)

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie authentique du
titre foncier n° 5307/NGA, appartenant à Monsieur
Assane NIANGT dit Samba. 2-2

OFFICE NOTARIAL

Mes Amadou Moustapha NDIAYE,
Aïda Diawara DIAGNE, Mahamadou Maciré DIALLO
& Serigne Amadou Tamsir NDIAYE

notaires associés

83, Boulevard de la République Immeuble Horizons
2^{ème} étage BP : 011.045 - Dakar Peytavin

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie originale du titre
foncier n° 2.424/DK du livre foncier de Dakar-Plateau,
appartenant à Monsieur Mame Biram BA. 1-2

OFFICE NOTARIAL

Mes Amadou Moustapha NDIAYE,
Aïda Diawara DIAGNE, Mahamadou Maciré DIALLO
& Serigne Amadou Tamsir NDIAYE

notaires associés

83, Boulevard de la République Immeuble Horizons
2^{ème} étage BP : 011.045 - Dakar Peytavin

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie originale du titre
foncier n° 10.151/NGA du livre foncier de Ngor Almadies,
appartenant à Monsieur Mouhamadou SY. 1-2

OFFICE NOTARIAL

Mes Amadou Moustapha NDIAYE,
Aïda Diawara DIAGNE, Mahamadou Maciré DIALLO
& Serigne Amadou Tamsir NDIAYE

notaires associés

83, Boulevard de la République Immeuble Horizons
2^{ème} étage BP : 011.045 - Dakar Peytavin

AVIS DE PERTE

Avis est donné de la perte de la copie originale du
titre foncier n° 11.621/GR du livre foncier de Grand-
Dakar, appartenant à Madame Penda ou Ndèye Penda
GUEYE. 1-2